



Municipalité de Saint-Thomas

1240, route 158, Saint-Thomas (Québec) J0K 3L0

Téléphone : 450 759-3405

Courriel : municipalite@saintthomas.qc.ca

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Thomas, que le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024, le règlement 1-2025 - Règlement pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2025.

Que les intéressés peuvent consulter le règlement du lundi au vendredi au secrétariat de la Mairie durant les heures d'ouverture.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Le 17 décembre 2024

Danielle Lambert B.A.A.

Dir. générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, déclare que j'ai affiché l'avis ci-dessus au bureau de la Mairie et sur le site internet de la Municipalité le 17 décembre 2024.

Le 17 décembre 2024

Danielle Lambert B.A.A.

Dir. générale et greffière-trésorière